

Masterclass Liz Santoro & Pierre Godard Lundi 29 janvier au 2 février 2024

11h – 17h

5 jours de formation

30 heures de formation

Tarif organisme : 900 euros HT

Tarif individuel : 300 euros HT

Tarif Adami : 500 euros HT

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·le·s et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·le·s du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·e·s de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Masterclass de Liz Santoro et Pierre Godard

La masterclass s'inscrit dans le cadre du parcours des masterclasses professionnelles. Elles permettent de découvrir l'univers d'un·e artiste et d'expérimenter les concepts qui lui sont propres.

Technique, répertoire, recherche : chaque processus devient une expérience unique.

Conditions de participation – prérequis

La masterclass avec Liz Santoro et Pierre Godard s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·le·s. (danseur·se·s, chorégraphes, formateur·rice·s...).

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :

Les participant·e·s doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant. La sélection des candidat·e·s se fait sur dossier (CV, lettre de motivation et photos). La sélection finale des candidat·e·s sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation via deux questionnaires qui vous seront transmis à l'issue de la masterclass et en fin de saison.

Nombres de candidat·e·s

L'Atelier s'adresse à 20 danseur·se·s professionnel·le·s maximum.

Programme et objectifs de la masterclass

Architectures partagées : corps et algorithme.

En utilisant les pratiques performatives et les stratégies de composition développées pendant plus d'une décennie de création collaborative, cet atelier invite les participants à entrer dans l'univers de la génération algorithmique de mouvements. Liz Santoro et Pierre Godard partageront les outils, textes, pratiques et principes utilisés pour concevoir, construire et performer leur travail. La transmission de leurs nombreuses pratiques physiques (architecture corporelle, triangle, électron, etc.) sera associée à une introduction aux principes théoriques (apprentissage et intelligence artificielle, processus aléatoires, théorie de l'information) que Liz et Pierre emploient pour jouer avec la générativité du mouvement, l'entropie, la mémoire et le corps collectif.

Moyens mis en œuvre

Cet atelier offrira une rencontre intense que seule la relation directe au·à le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, ce sera un complément de formation, un enrichissement de connaissances et d'expériences pour les danseur·se·s professionnel·le·s.

Un suivi individuel des stagiaires est organisé par l'équipe pédagogique. L'Atelier de Paris définit avec eux·elles un parcours individualisé selon l'objectif professionnel de chacun·e.

Beaucoup d'entre eux-elles sont également en demande d'informations et de conseils auxquels répond l'équipe de l'Atelier de Paris. Un centre de ressources constitué d'ouvrages et de films est à disposition des stagiaires et ils-elles ont accès au studio de danse avec tapis et au matériel hi-fi.

Insertion professionnelle

Depuis sa création, l'Atelier de Paris œuvre pour l'insertion professionnelle des artistes-interprètes chorégraphiques en formation en créant la rencontre entre les artistes-interprètes (potentiellement demandeur·se·s d'emploi) et les artistes chorégraphiques (potentiellement employeurs). Il n'est pas rare qu'un·e chorégraphe recontacte un·e interprète à la suite d'une masterclass.

Si l'embauche n'est pas immédiate, la formation est une excellente préparation à une prochaine audition avec la compagnie, ou avec d'autres compagnies dont les inspirations artistiques ou techniques sont proches.

Parallèlement, l'Atelier de Paris développe d'autres actions susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle comme l'ouverture au public envisagée comme un moment de restitution au cours duquel les professionnel·le·s présent·e·s peuvent découvrir des danseur·se·s ou les voir progresser dans une technique spécifique, ou évoluer dans un autre univers artistique.

Biographies de Liz Santoro et Pierre Godard

Depuis 2011, au sein de leur compagnie Le principe d'incertitude (LPDi), Liz Santoro et Pierre Godard collaborent étroitement à la composition générative et algorithmique des objets chorégraphiques qui tentent de déjouer les habitudes de notre attention. Liz Santoro est chorégraphe et danseuse. Après un parcours en danse classique, elle a étudié les neurosciences à Harvard avant d'embarquer dans une carrière en tant qu'interprète pour de nombreux artistes de la danse expérimentale à New York. Pierre Godard est metteur en scène et chorégraphe. Il travaille à l'intersection de nombreuses disciplines pour composer des œuvres génératives mêlant mouvement, texte et son. Il a soutenu en 2019 une thèse en Intelligence Artificielle à l'Université Paris-Saclay. Lauréats de plusieurs prix, ils ont créé diverses pièces de groupe, *We Do Our Best* (2012), *Relative Collider* (2014), *For Claude Shannon* (2016), *Maps* (2017), *Noisy Channels* (2018 et 2019), *Stereo* (2019), *Scales* (2019), *Mutual Information* (2021), *The Game of Life* (2022), ainsi que des performances in situ comme *Watch It* (2012), *Quarte* (2014), *FCS Redux* (2017), *Mass over Volume* (2017), *Learning* (2018 et 2019) et l'installation *Contrepoints* (2023).

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Juliette Mareschal – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938